

Compte-rendu

du Conseil Municipal

Le deux juin deux mille vingt-et-un à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de Gardonne s'est réuni en session ordinaire à la salle du Foyer-Club pour des raisons sanitaires liées au COVID-19, sous la présidence de Monsieur Pascal DELTEIL, Maire.

Étaient présents : M. Jean-Christophe BOUSQUET, Mme Marie-Christine TOURENNE, M. Jean-Claude ROSET, Mme Béatrice FEYTOUT, M. Frédéric GAUTHIER, M. Patrick LE CLAINCHE, Mme Marie-Claude JAVERZAT, M. Bernard MICHEL, M. Sylvain CONNANGLE, Mme Christine LALIZOU, M. Christophe BAËZA, M. Christophe DURAND, Mme Julie JACQ, Mme Hélène BEDUBOURG, Mme Séverine BORDAS, Mme Christelle CHATEAUNEUF, M. Sylvain ROOY et Mme Coraline ROTH.

M. Patrick LE CLAINCHE est élu secrétaire de séance et donne lecture du compte-rendu de la précédente réunion.

➤ Approbation du compte rendu du Conseil Municipal du 5 Mai 2021 :

Le procès-verbal de la séance du 5 Mai 2021 n'appelle pas d'observation de la part de l'assemblée. Il est donc adopté à l'unanimité des membres présents et signé.

➤ Appel à candidature pour le contrôle technique des points d'eau sécurité incendie de la commune :

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que conformément au règlement départemental de défense contre l'incendie en date du 20 juin 2018, un contrôle technique des points d'eau sous pression (pression/débit/accessibilité) est obligatoire tous les 2 ans. Celui-ci peut être réalisé par un prestataire privé ou par conventionnement avec le SDIS.

Monsieur le Maire propose donc au Conseil Municipal de faire un appel à candidature pour ce service.

Le Conseil Municipal accepte et charge Monsieur le Maire d'effectuer toutes les démarches nécessaires.

➤ Réfection de 3 tampons (regards) sur chaussée Avenue du Périgord :

Le devis estimatif présenté par la société AGUR est accepté pour un montant de 6 660 € TTC.

➤ Compte-rendu de la commission d'Appel d'offres du 17 mai 2021 :

▲ *Construction d'un puit de relèvement des eaux – Route de Gageac :*

En application des pondérations choisies au règlement de consultation, la proposition la mieux disante est celle de l'entreprise OPURE pour un montant de 86 006.50 € HT.

▲ *Travaux logement n°1 – 9, Avenue du Périgord :*

L'entreprise PLEIN CIEL est retenue pour la somme de 4 698.90 € TTC pour les menuiseries.

L'entreprise DPR BATIMENTS est retenue pour la somme de 10 473.20 € pour le reste des travaux.

▲ *Travaux faux plafond et électricité à l'école :*

L'entreprise REBEYROLLE est retenue pour la somme de 2 769.80 € TTC.

Il est précisé que la partie éclairage sera refaite en supplément.

▲ *Travaux plafond, électricité et peinture du porche de l'Eglise :*

L'entreprise REBEYROLLE est retenue pour la somme de 2 046.00 € TTC pour le plafond du porche.

L'entreprise MARCILLAC est retenue pour la somme de 1 645.44 € TTC pour la peinture du porche.

Il est précisé que la partie électricité sera refaite en supplément.

▲ *Reconstruction d'un abri d'élèves - Rue de la Dordogne :*

L'entreprise REBEYROLLE est retenue pour la somme de 1 650.00 € TTC.

L'entreprise EGB ALBOS Frédéric est retenue pour la somme de 684.20 € TTC.

➤ Choix de l'entreprise pour le nettoyage du clocher de l'Eglise :

L'entreprise ADRET France est retenue pour la somme de 4 236.00 € TTC.

➤ Choix de l'entreprise pour les travaux Rue de l'Ancien Foirail :

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal les devis qui lui ont été adressés.

Le Conseil Municipal demande un temps de réflexion supplémentaire pour choisir l'entreprise qui effectuera ces travaux.

Le Conseil Municipal demande l'étude de l'aménagement d'un passage piéton entre l'abri d'élèves et la boulangerie.

➤ Lignes Directrices de Gestion :

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que depuis le 1^{er} janvier 2021, il est obligatoire pour les communes de définir les lignes directrices de gestion (LDG). (article 30 de la loi n°2019-828 du 6 août 2019)

Elles ont vocation à fixer le choix de la commune en matière de ressources humaines. C'est au Maire de les fixer dans tous les domaines concernés par les LDG. Parfois, elles peuvent comporter des orientations qui sont propres à certains services, cadres d'emplois ou catégories.

Elles réaffirment donc le rôle du maire en sa qualité d'employeur permettant également aux agents de mieux identifier leurs perspectives de carrière et les orientations de leur employeur.

Transcrites dans un arrêté, elles sont au préalable soumises pour avis au Comité Technique.

➤ Renouvellement d'un emploi dans le cadre du dispositif de contrat d'accompagnement dans l'emploi :

En raison de la crise sanitaire du coronavirus (COVID 19), la loi n°2020-734 du 17 juin 2020 permet de conclure ou de renouveler pour une durée totale de 36 mois un contrat d'insertion, contrat initial inclus.

Il est demandé à Monsieur le Maire de faire les démarches nécessaires afin de renouveler le contrat PEC CAE CUI d'un agent au service technique à compter du 8 juillet 2021 pour une durée de 12 mois.

➤ Organisation et Tour de rôle des élections Régionales et Départementales des 20 et 27 juin 2021 :

Au vu de la situation sanitaire, il convient de limiter les contacts entre les électeurs. Le bureau de vote est donc transféré provisoirement à la Salle du Foyer-Club comme indiqué dans l'arrêté n°24-2021-05-28-00003 de la Préfecture de la Dordogne.

La salle du Foyer-Club sera divisée en deux parties, une pour le scrutin des élections Régionales et l'autre pour le scrutin des élections Départementales.

Les bureaux de vote seront ouverts de 8h à 18h.

Masques chirurgicaux, gel hydro alcoolique et stylos seront à disposition des électeurs.

Tour de Rôle :

POUR LES ELECTIONS REGIONALES :

De 8h à 10 h	Frédéric GAUTHIER Coraline ROTH Jean-Christophe BOUSQUET
De 10h à 12h	Sylvain CONNAGLE Sylvain ROOY (le 20/06) Bernard DURAND (le 27/069) Christine TOURENNE
De 12h à 15h	Pascal DELTEIL Frédéric GAUTHIER Béatrice FEYTOUT
De 15h à 18h	Julie JACQ Jean-Claude ROSET Séverine BORDAS

PARTIE ELECTIONS DEPARTEMENTALES

De 8h à 10 h	Christophe BAEZA Marie-Claude JAVERZAT Jean-Claude ROSET
De 10h à 12h	Jean-Christophe BOUSQUET Séverine BORDAS Christophe DURAND
De 12h à 15h	Hélène BEDUBOURG Patrick LE CLAINCHE Christine LALIZOU
De 15h à 18h	Christine TOURENNE Béatrice FEYTOUT Michel BERNARD

➤ Rapports des commissions

Commission scolaire par Marie-Claude JAVERZAT.

La séance est levée à 20 heures 50.